N° 000032

Certification

Intégrer la terre crue dans un projet de construction

enregistrée au Répertoire spécifique, n° 7253, par décision du directeur général de France compétences en date du 24/09/2025, Codes NSF 230, 233 et 233v.

amàco et Les Grands Ateliers Innovation Architecture,
vu le Procès-Verbal du jury, l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance de la certification étant satisfaites,

par décision du 17/07/2026 à Villefontaine (38090), délivrent le certificat à :

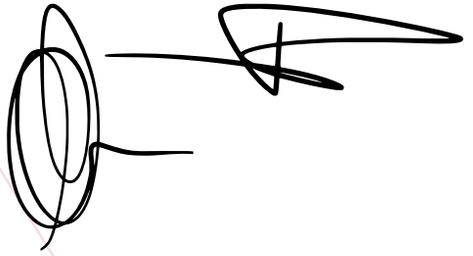
M. François TROMAS

né, le 27/12/1992 à Châteauroux (36000)

Fait à Villefontaine, le 27/07/2026

Laetitia FONTAINE

Maxime BONNEVIE
Responsables des organismes co-certificateurs



Le titulaire :